



Guide de démarrage d'entreprise RBC





Le contenu du présent document est offert à titre indicatif à nos clients. Malgré les efforts déployés pour nous assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des renseignements au moment de leur publication, des erreurs et omissions peuvent se produire. Le présent document est fourni à titre d'information seulement et ne vise pas à vous donner des conseils précis en matière de finances, de placements, de fiscalité, de droit ou de comptabilité ou d'autres conseils, et vous ne devez pas vous y fier à cet égard. Les lecteurs doivent consulter leur avocat, comptable ou autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en œuvre une stratégie. Ainsi, la situation particulière sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur la plus récente information qui soit. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, le régime fiscal et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer. Tous les exemples utilisés dans cette publication ont été fournis à titre indicatif uniquement en utilisant des situations et des personnes fictives. Toute ressemblance avec des situations ou des personnes existantes n'est que pure coïncidence.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.
VPS108007

70516 (02/2021)